

Appel à candidatures Comité des partenaires de la mobilité

Le saviez-vous ?

Pays d'Iroise communauté est Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) et vient d'adopter son 1^{er} Plan de Mobilité simplifié dont l'objectif est de préciser sa stratégie de mobilité et de définir un plan d'actions pour améliorer la mobilité de son territoire.

La loi d'Orientation des Mobilités a prévu qu'un comité de partenaires soit instauré par chaque AOM afin de renforcer la place des employeurs et des usagers dans la gouvernance de la mobilité.

Ce comité doit être consulté avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité mise en place, des orientations de la politique tarifaire, de la qualité des services, et se réunit une à deux fois par an.

A ce titre, les élus la Communauté de communes ont décidé d'intégrer à ce comité des habitants, des représentants de l'enseignement, d'employeurs, de la société civile et des transporteurs afin de faire entendre leurs voix, de partager leurs préoccupations mais également de prendre part aux décisions de la Communauté.

Vous souhaitez rejoindre ce comité ?

Si vous souhaitez rejoindre le **comité des partenaires à la mobilité**, vous pouvez postuler jusqu'au **16 juin** en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet www.pays-iroise.bzh ou bien en adressant un mail à valery.winisdoerffer@ccpi.bzh en indiquant bien votre nom, prénom, commune et numéro de téléphone.

Vous devez impérativement être majeur.

Pays d'Iroise communauté tirera au sort 2 personnes parmi celles qui se seront manifestées, afin de siéger à ce comité.

Alors n'hésitez plus ! Mobilisez-vous pour la mobilité !

